

ENTRÉE EN CLASSE DE SECONDE

Vous allez inscrire votre enfant en classe de **Seconde** pour la rentrée 2021 au Lycée français Jean-Monnet.

Pour rappel, ci-dessous, un tableau des enseignements obligatoires que votre enfant suivra en 2nde :

Enseignements du tronc commun identiques pour tous
Français
Mathématiques
Anglais
2ème langue vivante (débutée en 6^{ème} (LV1bis) ou débutée en 5^{ème} (LV2 obligatoire))
Histoire-géographie
Education civique, juridique et sociale
- Sciences de la vie et de la Terre - Physique et chimie
Éducation physique et sportive
Accompagnement personnalisé

ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE

Pour la première et deuxième langue vivante, votre enfant doit obligatoirement poursuivre les langues vivantes de sa classe de troisième. Il faut donc sélectionner obligatoirement ces langues dans le module de réinscription.

ENSEIGNEMENT FACULTATIF

Le choix d'un enseignement facultatif est soumis à des règles précises, merci de lire attentivement les informations suivantes avant de poser votre choix.

Si ce choix n'est pas conforme aux règles énoncées ci-dessous, une correction automatique sera faite par l'établissement.

Attention : l'ouverture d'un enseignement facultatif dépend du nombre de demandes, nous pourrions vous demander de modifier certains de vos choix si le nombre d'élèves minimum n'était pas atteint.

➤ Votre enfant peut choisir un enseignement optionnel

Attention : tout enseignement optionnel choisi en classe de 2nde sera obligatoirement conservé en classe de 1ère et de terminale. Les enseignements optionnels sont évalués et comptabilisés dans le cadre du contrôle continu sur le cycle terminal (1^{ère} / terminale) pour le baccalauréat.

Premier cas : Votre enfant suit en 3^{ème} un enseignement optionnel (LCA Latin/Grec, LV3 Espagnol, LV3 Allemand, LV3 Néerlandais, LV3 Chinois). Il peut le poursuivre mais aussi décider d'arrêter cet enseignement définitivement ou choisir un des nouveaux enseignements optionnels introduits en classe de seconde (Arts plastiques, Théâtre, option EPS, Italien). Les possibilités sont indiquées dans le tableau ci-dessous.

Un seul
choix
possible



ou	« Allemand LV3 »	Poursuite de l'option commencée au collège	
ou	« Chinois LV3 »		
ou	« Espagnol LV3 »		
ou	« Néerlandais LV3 »		
ou	« Latin »		
ou	« Grec »		
ou	« CNED 3 »(si autre langue non enseignée au lycée)		

OU

ou	« Italien LV4 » <i>Niveau débutant</i>	Nouvel enseignement optionnel	
ou	Arts Plastiques		
ou	Cinéma-Audiovisuel		
ou	Théâtre*		
ou	« EPS » : <i>badminton, escalade, musculation et course en durée</i>		

OU

ou	« Aucun »		
----	-----------	--	--

*Le théâtre de 3^{ème} est un enseignement de découverte d'une heure. Il n'y a pas de corrélation directe avec l'option théâtre en 2^{nde}. L'élève devra donc choisir en 2^{nde} entre LV3 (ou Latin ou Grec) et option théâtre 3h.

Deuxième cas : votre enfant ne suit pas d'enseignement optionnel en classe de 3^{ème}.

Il peut décider d'en commencer un ou de continuer à ne pas en avoir. Les possibilités sont indiquées dans le tableau ci-dessous.

Un seul choix possible
↓

ou	« Italien LV4 » <i>Niveau débutant</i>	Nouvel enseignement optionnel	
ou	« Arts Plastiques »		
ou	Cinéma-Audiovisuel		
ou	« Théâtre »		
ou	« EPS » : <i>badminton, escalade, musculation et course en durée</i>		
ou	« Aucun »		

④ Votre enfant peut choisir une discipline de renforcement en langue étrangère

Un seul choix possible
↓

ou	« Histoire-Géo en allemand »	
ou	« Histoire-Géo en anglais »	
ou	« Sciences physiques en anglais »	
ou	« Mathématiques en anglais »	
ou	« Mathématiques en anglais » avec préparation au IGCSE (élèves non SI B)	
ou	« Aucun »	

SI B : Section Internationale Britannique